

Mardi 13 avril 1999

1. rejette la proposition de modification de la base juridique;
 2. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.
-

17. Contrôle des biotoxines marines (procédure sans débat)

A4-0179/99

Résolution sur la base juridique de la proposition et de la proposition modifiée de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 93/383/CEE du Conseil, du 14 juin 1993, relative aux laboratoires de référence pour le contrôle des biotoxines marines (10339/96 — C4-0013/99 — 96/0234(COD))

Le Parlement européen,

- vu la proposition et la proposition modifiée de la Commission au Conseil COM(96)0464 ⁽¹⁾ — COM(97)0210 ⁽²⁾ — 96/0234(COD),
- vu son avis rendu en première lecture ⁽³⁾, du 13 juin 1997, sur les propositions,
- consulté par le Conseil sur une proposition de changement de la base juridique (10339/96 — C4-0013/99),
- vu le rapport de la commission de la pêche et l'avis de la commission juridique et des droits des citoyens (A4-0179/99);

1. rejette la proposition de changement de la base juridique;
2. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission et au Conseil.

⁽¹⁾ JO C 331 du 6.11.1996, p. 12.

⁽²⁾ JO C 189 du 20.6.1997, p. 9.

⁽³⁾ JO C 200 du 30.6.1997, p. 257.

18. Interopérabilité de réseaux transeuropéens **II — Ensemble d'orientations et de projets d'intérêt commun *II**

a) A4-0130/99

Décision sur la position commune (CE) n° 9/1999 arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption d'une décision du Conseil adoptant un ensemble d'actions et de mesures visant à assurer l'interopérabilité de réseaux transeuropéens pour l'échange électronique de données entre administrations (IDA) et l'accès à ces réseaux (13491/2/98 — C4-0012/99 — 97/0341(SYN))

(Procédure de coopération: deuxième lecture)

Le Parlement européen,

- vu la position commune du Conseil 13491/2/98 — 97/0341(SYN) ⁽¹⁾,
- vu son avis rendu en première lecture ⁽²⁾ sur la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil COM(97)0661 ⁽³⁾,

⁽¹⁾ JO C 55 du 25.2.1999, p. 15.

⁽²⁾ JO C 379 du 7.12.1998, p. 74.

⁽³⁾ JO C 54 du 21.2.1998, p. 12.